

Rapport d'activités de l'ASBL Plate-Forme Sortants de Prison année 2019.

Les accompagnateurs(trices).

Commençons ce rapport d'activités par parler des accompagnateurs(trices) de la Plate-Forme Sortants de Prison. Ce sont les artisans sur le terrain qui réalisent concrètement notre projet. Ils sont en quelque sorte l'ADN de notre ASBL.

De multiples raisons existent pour remercier grandement l'équipe des accompagnateurs(trices) et chaque personne en particulier. Le climat amical et bienveillant des relations entre les membres, le respect des sortants suivis, la qualité des accompagnements menés avec régularité, sérieux et parfois un énorme investissement en temps, en démarches, en visites, ... La relation créée rapproche et la sympathie s'installe. Elle conduit en certains cas les personnes accompagnantes à s'investir affectivement au point de porter très (trop) lourdement l'accompagnement. Si l'on peut considérer qu'à cet égard notre cheminement avec les sortants leur apporte un « plus » par rapport à des professionnels « du social », il s'ensuit un attachement plus difficile à gérer dans les situations de chute, rechute ou échec vécus par et avec le ou la sortant(e).

Nous étions 14 le 1^{er} janvier 2019 et nous sommes 15 accompagnateurs(trices) le 31 décembre.

Une accompagnatrice a pris un autre engagement ; elle s'occupe maintenant de la première visite aux demandeurs d'accompagnement. Par la suite, elle rédige un rapport de visite, lequel est transmis au groupe d'accompagnateurs afin de permettre à celui-ci d'évaluer l'opportunité de cette demande. Un accompagnateur se limite à terminer (!) son dernier accompagnement en cours. Deux membres de notre ASBL ont troqué leur casquette de membre du conseil d'administration contre celle d'accompagnateur. Ils accompagnent un détenu à Marche. Côté nouvelles recrues : De quatre dames intéressées suite au salon « Retrouvailles » et rencontrées par la suite, deux ne s'engagent pas, une reporte son éventuelle arrivée au printemps 2020 et la 4^{ème} s'est engagée pour finalement arrêter avant la fin de l'année.

Deux difficultés pratiques et récurrentes à épinglez : accorder l'agenda entre les deux accompagnateurs(trices) pour les visites et trouver porte ouverte aux parloirs avocats. En effet, le manque de personnel et son débordement face à la surpopulation carcérale sont à chaque fois un risque stressant de refus de visite.

En 2019, neuf réunions d'accompagnateurs(trices) ont été tenues. La participation de (presque) tous reste difficile, non par manque de motivation mais l'équipe peut se féliciter d'être composée de retraités également actifs par ailleurs.

Le partage et l'analyse de nombreux accompagnements en cours constituent l'essentiel de ces réunions, bien sûr. Celles-ci sont aussi le lieu d'informer et de débattre de questions en lien avec le Conseil d'administration, de prévoir et évaluer les diverses activités dont le présent rapport traite par ailleurs.

En outre, quatre séances d'intervision ont eu lieu.

Les sujets abordés permettent de réfléchir à la manière d'accompagner, d'exprimer et gérer les sentiments et émotions que l'accompagnement génère et d'adapter en conséquence la pratique future. Les thèmes abordés :

- Pourquoi cette espèce d'auto-sabotage inconscient chez un détenu à l'approche de sa libération ? Comment prendre en compte le manque d'affection dans la vie de beaucoup de détenus(es) ?
- Gérer la distance et ses propres émotions ; analyse de trois situations vécues
- Concerné – détaché ? L'accompagnement qui dure ... L'après libération.
- Le tutoiement ? Serrer la main, un bisou ? Prendre des notes durant la rencontre ? Que livrer ou non de soi à l'interlocuteur « trice » ?

Les sortants de prison.

Qui sont-ils et comment nous arrivent-ils ?

Nous ne procédons pas à des statistiques de la population car notre publique est très varié. Et chaque personne qui sollicite un accompagnement à des caractéristiques chaque fois différentes. Cependant quelques tendances générales se dégagent :

La majorité des personnes détenues sont des hommes, relativement jeunes et incarcérés à la prison de Lantin. Il y a cependant toujours une ou deux femmes, quelques détenus d'autres prisons de la province de Liège et l'un ou l'autre de plus de 50 ans. Beaucoup ont maille à partir avec des assuétudes, drogue, etc. Cela s'apprend même si, par principe, nous voulons ignorer le motif de l'incarcération. Ces dépendances aux produits illicites hypothèquent grandement les chances de réussite du projet de réintégration du détenu. Et les accompagnateurs(trices) sont souvent démunis face à de telle situation.

Pour que des détenus nous demandent de les accompagner, il faut qu'ils connaissent la Plate-Forme Sortants de Prison. Pour la plupart, c'est par le bouche à oreille et par les aumôniers ou conseillers laïcs que nous sommes connus. C'est d'ailleurs une difficulté pour nous d'être mieux connus des détenus mais aussi du personnel qui pourrait être un bon relais : agents pénitenciers, assistants sociaux, etc.

Certains accompagnements sont courts et se terminent indépendamment de notre volonté : transfert, changement de situation. D'autres continuent dans le temps et se prolongent après la libération. Il faut rappeler qu'en principe nous ne prenons pas de situation d'urgence.

Chaque rencontre dans le cadre d'un accompagnement fait l'objet d'un rapport de visite qui est intégré dans une fiche de visite. Cela permet de suivre l'évolution de la situation du détenu accompagné et aussi d'échanger ces informations au sein du duo d'accompagnateurs(trices). Une convention entre le détenu accompagné et la Plate-Forme Sortants de Prison marque le début de l'accompagnement et scelles en quelque sorte nos engagements réciproques.

Si comme évoqué précédemment les contraintes et difficultés rencontrées dans les visites par les accompagnateurs(trices) sont bien réelles ; cela est toutefois sans commune mesure avec celles rencontrées à la libération lors de la recherche d'un logement. La désocialisation liée au passé carcéral du détenu est également un facteur important pour la réussite de la réintégration dans la société. Encore une fois, l'engagement et la ténacité des accompagnateurs(trices) est à souligner.

Durant cette année 2019, nous avons eu des contacts avec 19 détenus :

8 accompagnements furent poursuivis du 1^{er} janv. au 31 déc. dont :

5 durant la détention.

2 après la libération.

1 pendant puis après.

5 débutèrent en 2019 et sont toujours en cours.

3 débutèrent et finirent pendant l'année.

3 personnes enfin sont demandeuses et n'ont pas encore d'accompagnement ce 31 décembre 2019.

Au-delà des chiffres : Le « contenu » des accompagnements, le caractère de la relation établie, les actions entreprises avec (et parfois pour) la personne sortante ne sont pas synthétisables tant chaque situation est unique : soutien moral, problème de logement, accompagnement en PS, permis de séjour, soins psychiatriques, ... En général, la qualité de l'accompagnement est bien appréciée, tant par la personne détenue que par ses accompagnateurs(trices) ; du positif à apprécier et pour lequel remercier. Cette année, trois situations furent particulièrement lourdes à porter ... et cela continue ; chapeau aux accompagnateurs et accompagnatrices concernés !

Au moment de la libération et les jours et semaines qui suivent sont cruciaux. Tout est si neuf pour le libéré ; tant est à faire comme démarches administratives et financières ; une gestion de la liberté et un rythme de vie est à inventer (rarement à retrouver). Souvent, la bonne volonté est là, mais si fragile et sans auto-discipline. Après le calme relatif des visites en parler avocats, les accompagnateurs(trices) doivent faire face à un investissement fort important, par le temps, l'attention et la présence à y accorder. Et après quelques mois, si tout s'est finalement bien passé, l'accompagnement peut prendre fin. Ce qui n'empêchera pas un occasionnel contact ultérieur, éventuellement.

Les activités de l'ASBL.

Outre l'action concrète d'accompagnement, nous cherchons aussi à sensibiliser les citoyens à la nécessité de réussir la réinsertion. En 2019 nous avons participé à l'exposition consacrée aux 40 ans d'existence de la prison de Lantin. Nous y avons exposé notre cellule didactique et assuré divers permanences ; une belle occasion de nous faire connaître tant auprès du personnel pénitentiaire que du grand public.

Comme chaque année, nous avons participé au salon retrouvailles. Nous y proposons une mise à jour de notre quiz. 188 personnes ont pris le temps de s'arrêter à notre stand et de participer à notre concours. C'était une occasion rapide et efficace de casser quelques clichés sur le bien être dans les prisons.

Nous étions également présents à l'ESAS lors de la semaine d'animation qui avait pour thème « une journée en prison ». Cette activité organisée par le SDJ nous a permis de rencontrer d'autres intervenants externes au monde carcéral et nouer de liens de collaboration avec ces différentes associations « Aumônerie, visiteurs de prison, commission de surveillance ». Plusieurs centaines d'étudiants de différents établissements scolaires ont participé à ces animations.

Nous avons également participé aux portes ouvertes de l'école St Luc en y exposant notre cellule didactique et en y tenant un stand d'information.

À épingle également : diverses animations dans des écoles ; une rencontre avec Tim Guénard organisée par Camara ; notre participation à une conférence organisée en soutien à l'association « le passage » jeune ASBL dont le but est également l'accompagnement des sortants de prison. Une participation à une séance d'information à destination des détenus de Huy ; sans oublier notre collaboration avec l'ASBL Point D'appui qui nous aide dans l'accompagnement juridique des détenus en situation de séjour illégal et nous a prêté gracieusement leur réfectoire pour les réunions d'accompagnateurs(trices).

Enfin, dans une optique d'augmenter notre visibilité et d'accroître notre mission de sensibilisation, notre site internet a vu le jour. A terme, nous espérons qu'il deviendra une référence incontournable pour toutes personnes qui souhaitent s'informer sur la problématique carcérale. Parallèlement à ce site, un intranet réservé aux membres de notre ASBL est également créé. Il permet d'échanger en toute sécurité divers informations sensibles et utiles à notre fonctionnement.

Le conseil d'administration.

2019 a vu un bouleversement de taille de notre conseil d'administration. En effet notre secrétaire notre président ont décidé de tourner la page. Après ces nombreuses années d'engagement dans notre ASBL, l'envie d'autres aventures solidaires a prévalu. Un remerciement chaleureux leur est adressé lors de notre AG extraordinaire qui a lieu le 30 août lequel est suivi d'un BBQ très convivial. Un peu désorienté par ce bouleversement, un remaniement du conseil d'administration est mis sur rails et très vite la continuité est assurée. Un membre du CA reprenant le secrétariat et un autre assurant la succession à la présidence. De plus deux nouvelles administratrices nous ont rejoint.

Côté administration, notre propre règlement RGPD est approuvé par le conseil d'administration. Grâce à notre nouveau secrétaire nous recevons gratuitement deux pc portables et tout le nécessaire s'y rapportant. Ainsi notre ASBL possède maintenant des outils performants pour la gestion administrative de nos activités.

Enfin financièrement nous terminons l'année en équilibre grâce à nos donateurs. Notre ASBL ne bénéficiant d'aucun subside.

Un simple merci ne suffira pas à exprimer notre gratitude aux membres de notre ASBL et à tous les sympathisants qui ont œuvés à la réalisation de nos objectifs. Merci à tous !

Alain Grosjean. Président de l'ASBL Plate-Forme Sortants de Prison.